

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 avril 2025

Chikungunya à La Réunion : semaine du 24 au 30 mars 2025*

Vigilance renforcée face à la hausse des indicateurs

L'épidémie de chikungunya se poursuit dans toutes les communes de l'île avec **6 289 cas confirmés du 24 au 30 mars 2025**. Les communes les plus touchées sont toujours localisées dans le sud et dans l'ouest l'île, et particulièrement au Tampon et à Saint-Paul.

Par ailleurs, le nombre de consultations en médecine de ville liées à la prise en charge d'arboviroses est en constante augmentation (plus de 73 000 consultations depuis le début de l'année, dont 22 000 du 24 au 30 mars 2025). Le nombre d'hospitalisations et de passages aux urgences est aussi en augmentation.

Dans un contexte de généralisation de la circulation du virus, les indicateurs de mesure doivent être manipulés avec prudence, notamment l'indicateur des cas confirmés biologiquement. Le nombre de consultations en ville et les passages aux urgences sont des indicateurs fiables et pertinents pour disposer d'une image fidèle de la dynamique de l'épidémie.

Dans ce contexte épidémique, le préfet appelle les Réunionnais à la vigilance, et sollicite la participation active des Réunionnais dans la mise en œuvre des mesures de prévention est essentielle pour limiter l'extension du virus. Il reste indispensable de se protéger des piqûres de moustiques et de continuer à se protéger, même malade, pour ne pas contaminer son entourage. Les personnes à risque de formes graves de la maladie sont encouragées à se faire vacciner.

Situation épidémiologique

(Données Santé publique France)

Chiffres du 24 au 30 mars

| | |
|------------------------------------|--------|
| Cas confirmés | 6 289 |
| Consultations en médecine de ville | 22 000 |
| Passages aux urgences | 310 |
| Hospitalisations | 54 |

Depuis le début de l'année

| | |
|------------------------------------|--------|
| Cas confirmés | 27 521 |
| Consultations en médecine de ville | 73 400 |
| Passages aux urgences | 803 |
| Hospitalisations | 167 |

Du 24 au 30 mars, les communes suivantes sont concernées par une augmentation notable de nouveaux cas : **Le Tampon (800 cas), Saint-Paul (900 cas), Saint-Denis (750 cas) et Saint-Pierre (600 cas)**.

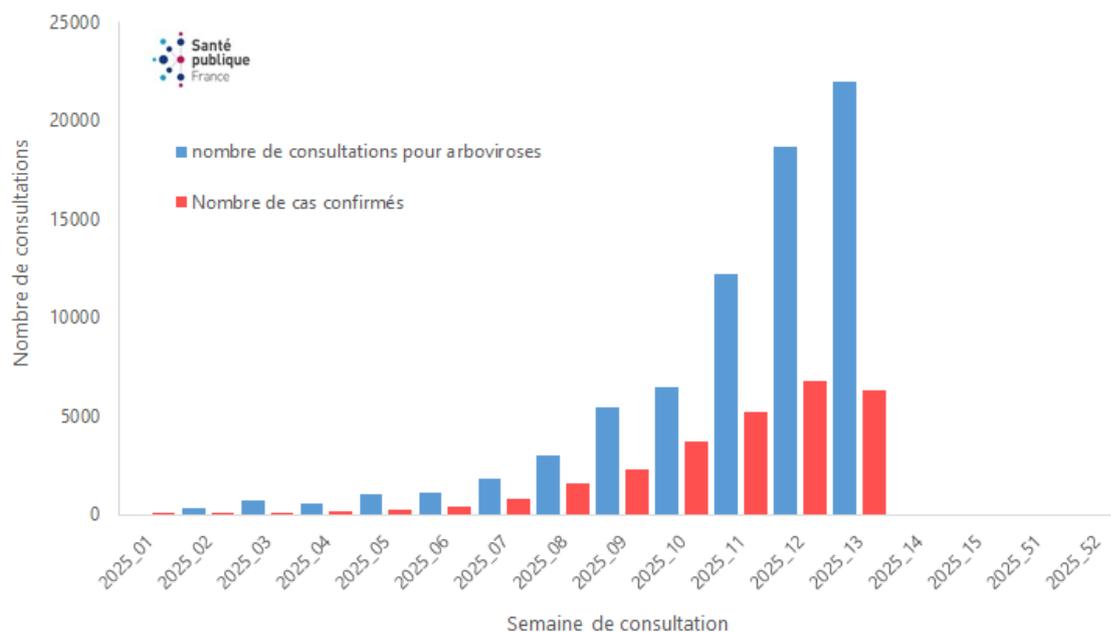
*Entre l'apparition des symptômes, la consultation médicale, l'analyse biologique et la transmission des résultats à l'ARS, le nombre de nouveaux cas est consolidé tous les 15 jours.

Augmentation des indicateurs liés au chikungunya

Les indicateurs de surveillance du chikungunya poursuivent leur progression.

En médecine de ville

Une augmentation est de nouveau observée dans l'activité liée à la prise en charge d'arboviroses. Du 24 au 30 mars, on estime à plus de 22 000 le nombre de consultations pour des cas cliniquement compatibles avec le chikungunya (+ 18% par rapport à la semaine précédente).



Aux urgences

L'activité aux urgences poursuit sa hausse avec **310 passages** pour la semaine du 24 au 30 mars (plus de la moitié concerne le CHU du Sud) (+58% par rapport à la semaine précédente).

A l'hôpital

Le nombre de cas hospitalisés de plus de 24 heures pour chikungunya à ce jour est de **167**.

La plupart des patients hospitalisés présentaient au moins un facteur de risque de forme sévère lié à une comorbidité, leur âge ou la grossesse. Une hospitalisation pour suivi de chikungunya au cours de la grossesse a été signalée chez 33 femmes enceintes et 28 nourrissons de moins de 6 mois ont été hospitalisés pour suivi court sans gravité associée.

36 cas graves ont été hospitalisés dont 19 adultes de plus de 65 ans et 16 nourrissons de moins de 2 mois depuis le début de l'épidémie.

La campagne de vaccination a démarré le 07 avril pour les publics prioritaires

La première phase de la campagne de vaccination a été lancée avec le vaccin IXCHIQ du laboratoire Valneva. Il est disponible gratuitement pour les **personnes âgées de 65 ans et plus et présentant des comorbidités** (hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires, respiratoires, rénales, hépatiques et neurovasculaires, etc.) et n'ayant pas déjà contracté le chikungunya par le passé. Le vaccin se fait en **une seule injection** et peut se faire, sur prescription médicale, auprès d'un médecin, d'un infirmier ou d'un pharmacien.

Le vaccin IXCHIQ n'est pas recommandé à ce stade pour les femmes enceintes. Il est également contre-indiqué pour les personnes immunodéprimées.

Une campagne de communication pour sensibiliser les plus fragiles à l'importance de se faire vacciner

Le vaccin Ixchiq® contre le chikungunya permet de protéger les personnes fragiles contre des complications sévères liées à la maladie. L'ARS La Réunion et la préfecture lancent une campagne de communication pour inviter les publics prioritaires à se faire vacciner.

>>> Retrouvez la campagne et les outils sur le site de l'ARS [ici](#). <<<



Renforcement des moyens de lutte contre le chikungunya : un nouveau site d'intervention à L'Étang-Salé

Face à la progression de l'épidémie de chikungunya à La Réunion, les capacités d'intervention du service de lutte anti-vectorielle ont été renforcées avec :

- **L'arrivée de 26 agents supplémentaires, soit 170 agents au total sur le terrain**
- **L'ouverture d'un nouveau site de lutte anti-vectorielle à L'Étang-Salé.**

Mis en place grâce au soutien de la mairie de L'Étang-Salé et opérationnel depuis le 3 avril, il accueille 20 agents de terrain et 2 techniciens encadrants qui interviennent dans les zones identifiées de circulation virale à L'Étang-Salé et dans les communes voisines.

Tous acteurs, n'oublions pas les bons gestes

Soyons responsables dans cette lutte contre le chikungunya en appliquant les gestes simples au quotidien :

- **Protégez-vous contre les piqûres** (moustiquaires, sprays)
- **Éliminez l'eau stagnante** où les moustiques peuvent pondre leurs œufs
- **Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition des symptômes** (maux de tête avec ou sans fièvre, douleurs aux articulations ou musculaires, boutons ...).

Si vous êtes infectés par la maladie, continuez à vous protéger !

>>> Retrouvez toutes les informations nécessaires [ici](#). <<<